


## Un encouragement à poursuivre l'action engagée au service d'Aulus



Le conseil municipal m'ayant reconduit à la responsabilité de Maire, au nom de toute l'équipe, je vous remercie de tout cœur de l'encouragement à poursuivre l'action engagée et du très large soutien que vous avez témoignés à vos 11 élus. Le score moyen obtenu par chacun, de 85,3 % (122 voix / 143 exprimées) pour 92 listes entières (64,3%) est exceptionnellement élevé.

Je me dois également de souligner avec fierté, le très haut niveau de participation au scrutin qui à Aulus à atteint 81,5%

(150 votants/184 inscrits) contredisant le phénomène abstentionniste national, et mettant notre village en tête des communes du canton (devant Soueix-Rogalle, 77,7%, Couflens-Salau, 76%, Ercé, 75,2%, Sentenac d'Oust, 73,1%, Oust, 72,8%, Ustou, 72,6%, et Seix, 69,5%).

Ces faits témoignent du puissant et ancien attachement des Aulusiens à l'exercice du droit de vote, mais aussi me semble-t-il, au travail municipal accompli ces six dernières années, aux

objectifs proposés, ainsi qu'à l'intérêt porté au renforcement de l'équipe municipale avec Patrick Boyer et Alain Delacruz.

Soyez assurés qu'avec les Adjointes Marcel Galin, Martine Papaïx, Lucien Granier et les Conseillers municipaux Marie-Anne Bonnet, Patrick Boyer, Alain Delacruz, J. François Maurette, Yvan Papaïx, Bernadette Rogalle et Pierre Souquet, nous ferons en sorte d'être dignes de votre confiance et de répondre au mieux à vos attentes.

Michel VEYSSIERE.

### Sommaire :

- Le mot du maire
- Répartition des tâches au sein du conseil municipal
- Les délégations
- La communauté de communes
- Le budget (p6)
- Les animations de l'été
- Figure d'Aulus

### Des exigences de tous les Aulusiens

La participation électorale forte et les résultats obtenus par la liste « Aulus ensemble » nous semblent d'autant plus remarquables, que l'absence de concurrence favorisait l'abstention.

Non seulement ce ne fut pas le cas, mais les votes « blancs et nuls » qui restaient le moyen d'exprimer une opposition n'ont été qu'au nombre de 7 (4,6 % des votants).

En conclusion et malgré la baisse du nombre des inscrits (209 en 2008, 184 en 2014), la liste « Aulus ensemble » enregistre une progression de 26,3% sur 2008. On peut donc légitimement interpréter ces résultats, comme les confirmations magistrales de l'exigence de justice des Aulusiens, de leur l'attachement au bien public, de leur encouragement à

poursuivre les actions engagées dans l'intérêt général de la commune.

Ces résultats sont aussi un signal fort adressé à l'Administration, ils démontrent que les exigences de Justice portées par les élus en matière d'ouvrage hydroélectrique Ars/Garbet, sont bien celles de tous les Aulusiens.

Le premier conseil municipal de la nouvelle mandature réuni le vendredi 28 mars à 18H30 , a élu le Maire et les trois Adjoints :

Michel VEYSSIERE, Maire ; Marcel GALIN 1er Adjoint ; Martine PAPAÏX 2ème Adjointe ; Lucien GRANIER 3ème Adjoint.

Il a désigné ses 2 représentants à la Communauté de communes qui, conformément à la loi sont le Maire et le 1er Adjoint : Michel VEYSSIERE et Marcel GALIN.

Il a décidé de fonctionner en « binôme » ou « trinôme » d'élus, dont chacun associé à un « pilote » (non élu dans le cas de l'établissement d'un plan de sauvegarde pour le village), animera une ou deux commissions (voir ci-dessous) :

**Michel VEYSSIERE et Martine PAPAÏX, commissions :**

« Communication, culture, animations, sports et « Hydroélectricité » ;

**Marcel GALIN, Patrick BOYER, Yvan PAPAÏX, commission :**

« Urbanisme , patrimoine, travaux, cadre de vie » ;

**Lucien GRANIER, Alain DELACRUZ-RUEDA,**

commissions : « Finances, vie associative », « Développement économique, thermalisme et tourisme, transports , permis de construire » ;

**Marianne BONNET, Bernadette ROGALLE, commission :**

« Affaires sociales, enfance, école' solidarité ».

**Pierre SOUQUET, Jean-François MAURETTE, commission**

« Sécurité, prévention des risques ».

Cette dernière commission, suite au Plan de prévention des risques (PPR), présenté par l'autorité préfectorale, aura à préparer un plan de sécurité et de sauvegarde. Cette tâche sera proposée à Yves DANCET.

Inondation à la résurgence de l'étang de l'Hers



### **Commissions obligatoires, Régies municipales**

**Commission d'appels d'offres :** Martine PAPAÏX, Alain DELACRUZ, Patrick BOYER, Lucien GRANIER, Jean-François MAURETTE, Pierre SOUQUET.

**Régie municipale du camping :** Président Michel VEYSSIERE, Lucien GRANIER, Patrick BOYER, Marie-Anne BONNET ; Sébastien CHAUMONT, Directeur.

Personnes extérieures : Isabelle FAUR, Robert ESCUDE.

**Régies municipales médiathèque et photocopies :** Martine PAPAÏX, et Christelle BENALET Secrétaire de Mairie.

## Délégations

PNR : Alain DELACRUZ (Titulaire), Martine PAPAÏX (Suppléante),

DPC : Alain DELACRUZ.

SMDEA (eau-assainissement) : Patrick BOYER (titulaire), Lucien GRANIER (suppléant).

SDCEA (réseaux électriques) : Lucien GRANIER (titulaire), Patrick BOYER (suppléant).

Syndicat mixte de Guzet : Marcel GALIN (au titre de la communauté de communes).

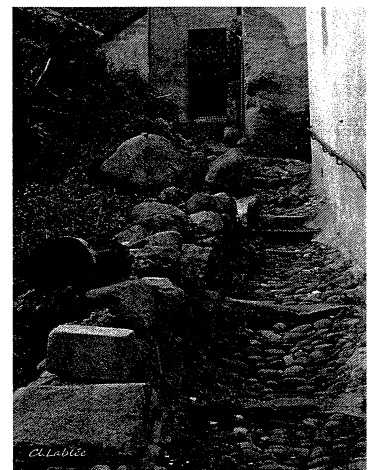
École d'Ercé : Marie-Anne BONNET.

Commission départementale de sécurité : Yvan PAPAÏX.

## Indemnités des élus

Maire et Adjointes vont poursuivre ce qu'ils ont appliqué pendant le mandat 2008/2014 : verser leurs indemnités (les mêmes que percevaient leurs prédécesseurs) sur un compte-joint ouvert à cet effet. Ces indemnités, fiscalisées à la source, s'élèvent à 578,13 € par mois pour le Maire et 224.45 € pour les Adjointes. Elles servent :

- ◆ A défrayer tous les élus des dépenses liées à leurs obligations municipales.
- ◆ A payer, dans le cadre de l'affaire hydroélectrique contre IGIC, les dépenses d'honoraires d'avocats. Nota : treize jugements tous au profit de la commune, ont eu lieu à ce jour. Nos conseils que nous tenons publiquement à remercier, nous ont fait bénéficier de tarifs très préférentiels. Ainsi, comme nous nous y étions engagés, ces procédures ne coûtent rien à la commune.
- ◆ A financer l'arbre de Noël des enfants, certaines animations.



Alain SERVAT succède à Julien SOUQUET.

Réunis le 8 avril dernier, en conseil communautaire, les 17 délégués des 8 communes de notre communauté, ont élu Alain SERVAT, candidat sans concurrent et proposé par Julien SOUQUET à la présidence de la communauté. Trois Vice-Présidents, pour deux durant la précédente mandature, ont ensuite été élus : Christine TEQUI, Christian CARRERE nouveau Maire d'ERCE, Cyrille JACOB Adjoint à Oust. Ces trois élus étaient les seuls candidats proposés par le nouveau Président Alain SERVAT. Depuis les dernières élections cantonales en mars 2011, les deux délégués d'Aulus avaient pressenti la succession d'Alain Servat à Julien Souquet.

Par contre ils n'ont pu anticiper en 2008, les conséquences de la nouvelle règle établie par Julien SOUQUET, d'un bureau de Communauté composé de trois maires, soit un représentant par vallée. Alors qu'il était du temps de Roger Barreau composé de 8 maires représentant les 8 communes de la communauté.

Ainsi de 2008 à 2014 Julien SOUQUET était censé représenter les trois communes de la vallée du Garbet, Christine TEQUI, quatre communes de la vallée du Salat, et Alain SERVAT se représentant lui-même pour la vallée de l'Alet.

De fait, cette nouvelle répartition, a permis d'ignorer les communes non représentées.

Comment rendre plus démocratique le fonctionnement de la communauté de communes ?

Il reste donc à définir comment les quatre communes (Aulus, Couflens, Sentenac et Soueix) non présentes au bureau de la communauté qui se réunit une fois par semaine, ne seront pas limitées à enregistrer des décisions prises sans elles, une fois par trimestre !!!

### **Les délégations et représentations attribués aux élus d'Aulus**

**Syndicat mixte de Guzet :** Marcel GALIN est l'un des 2 délégués de la communauté au Syndicat mixte de Guzet (avec André LARIGOLA d'Ustou).

Nous avons demandé qu'une assemblée de présentation du Syndicat (rôle, statuts, projets, responsabilités) soit organisée avec les conseils municipaux.

**Comité d'exploitation des thermes d'Aulus :** Michel VEYSSIERE est Vice-Président (Président : Alain SERVAT). Nous avons demandé qu'Alain DELACRUZ conseiller municipal d'Aulus soit nommé au comité d'exploitation.

**Commission enfance, patrimoine et Culture :** Bernadette ROGALLE conseillère municipale d'Aulus est renouvelée à la commission.

**Indemnités des élus :** L'indemnité mensuelle nette versée au Président de la communauté (Alain SERVAT) est de 1226,97 € et celles de chacun des 3 Vice-présidents (Christine TEQUI, Christian CARRERE, Cyrille JACOB) : 470,24 €.

⇒ Une représentation désormais inégalitaire.

Depuis la création dans les années 90 des E.P.C.I (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) que sont les communautés de communes, la représentation de chaque commune était égalitaire : 2 délégués par commune, soit 16 pour nos 8 communes.

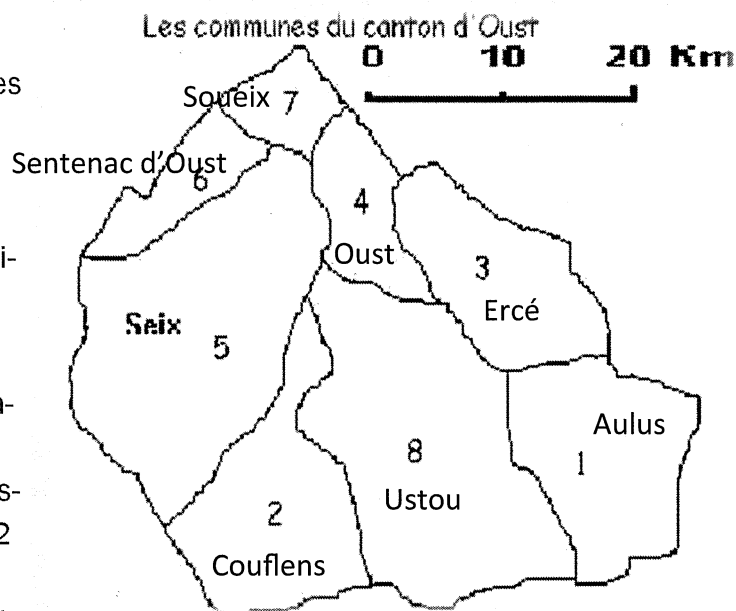
Désormais cette représentation est inégalitaire, fixée par tranche de population. Elle est réduite à 1 délégué pour Couflens-Salau et Sentenac d'Oust ; maintenue à 2 délégués pour Aulus, Soueix-Rogalle, Ustou ; portée à 3 délégués pour Ercé, Oust, Seix.

**Soit 17 délégués qui sont les suivants (Maires soulignés) :**

VEYSSIERE Michel, GALIN Marcel (Aulus), RICHL Henri (Couflens-Salau), CARRERE Christian, BOUBEKER Denise, PONSOLLE Adrien (Ercé), BEUSTE Nejma, FARAMOND Richard, JACOB Cyrille (Oust), TEQUI Christine, DUQUESNE Régine, RAFAI Fatima (Seix), PUJOL René (Sentenac d'Oust), BONTE Christiane, TERRISSE Christine (Soueix-Rogalle), SERVAT Alain, LAREGOLA André (Ustou).

La loi du plus fort. Certes, Aulus conserve 2 délégués, mais cela ne doit pas nous rassurer pour autant, car la coopération entre communes sur un pied d'égalité, qui avait pour but d'éviter que les communes les plus importantes n'imposent leur domination aux plus petites, est supprimée.

Exemple des nouveaux « rapports de forces » dans notre communauté : Avant la réforme Ercé, Oust et Seix représentaient 6 voix sur 16 au total, et ne pouvaient donc décider à elles 3 à la place des 5 autres.

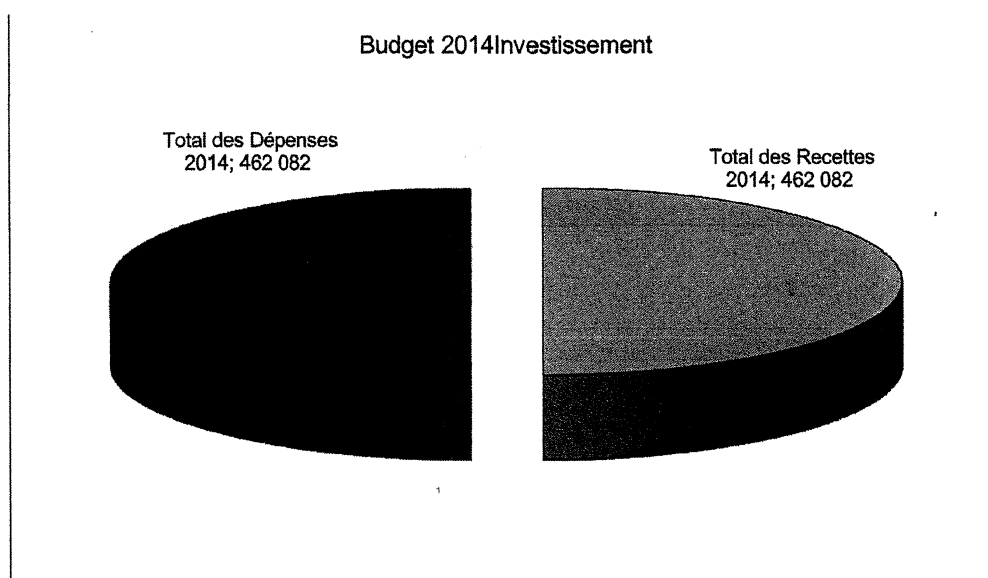


Depuis leur passage de 2 à 3 délégués (car censées abriter plus de 400 habitants), cette nouvelle représentation combinée au passage de 2 à 1 délégué de Couflens et Sentenac, et à un total porté à 17 délégués, ces 3 communes sont désormais majoritaires avec 9 voix.

Les décisions ne sont donc plus obligatoirement prises à la majorité des communes puisque désormais le nombre de délégués de chacune n'est plus égalitaire, mais établi par tranches d'habitants.

Cette porte ouverte à la « loi du plus fort » est dangereuse pour la solidarité intercommunale, notamment dans la période de baisse des dotations communales que nous vivons, et peut encourager les communes les plus fortes à compenser la baisse de leurs moyens aux dépens des plus faibles. Avec la dotation touristique redistribuée par la communauté de communes Aulus, dans un passé récent, a d'ailleurs dû affronter une tentative de ce type.

## LE BUDGET



Subventions reçues	130 300
Emprunt long terme	77 983
Résultat de fonctionnement 2013	115 336
Résultat de fonctionnement prévisionnel 2014	86 000
Divers Remb FCTVA	52 463
<b>Total des Recettes 2014</b>	<b>462 082</b>

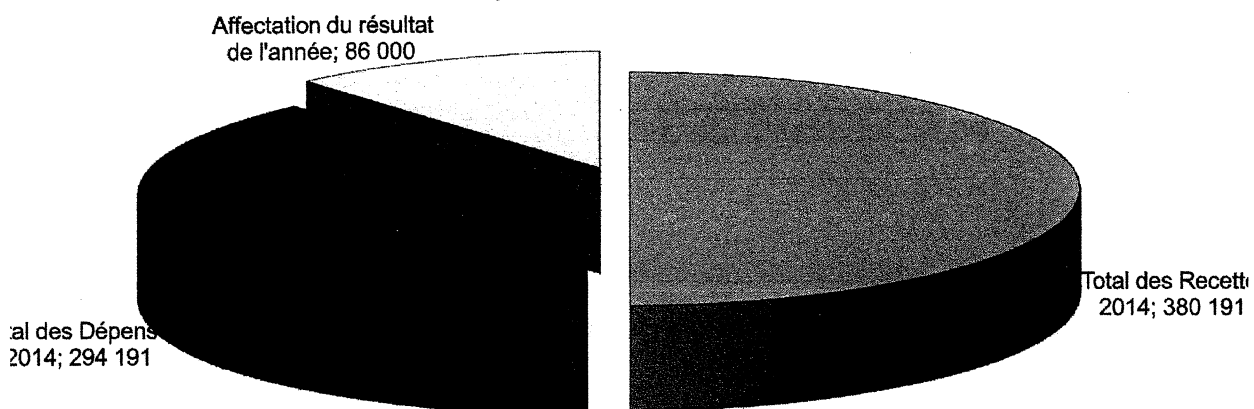
Remboursement Emprunt	53 465
Solde année précédente	172 116
Investissement hors TVA	174 745
TVA récupérable	61 756
<b>Total des Dépenses 2014</b>	<b>462 082</b>

acquisitions foncières / Aménag Extention l'école /Eclairage publics/points noirs paysagers/ signalitique / Aménagt ancienne poste/ Mur Garbet
<b>Ces projets inclus dans le Budget 2014 ont pu être lancés en 2013</b>

<b>Commentaires:</b>
Ces dépenses sont assurées par 28% de subventions, 17% d'emprunt, 11% de remb tva et 44% d'autofinancement.

## BUDGET (suite)

### Budget 2014 Fonctionnement



impôts	125 637
Dotations (Etat et Collectivités)	154 311
Autres produits ( lgic, loyers et agence postale)	100 243
<b>Total des Recettes 2014</b>	<b>380 191</b>

Salaires	115 270
Charges générales (Téléph EDF Eau réparations matériels)p	91 854
Autres (Associations,Ecole,transport,autres)	57 775
Intérêts d'emprunt	29 292
<b>Total des Dépenses 2014</b>	<b>294 191</b>

Affectation du résultat de l'année	86 000
------------------------------------	--------

**Commentaires**  
 Décision du Conseil municipal : Impôt communal 0% (2014=2013)  
 (hors l'augmentation des bases décidée par l'Etat soit +0,9%)

Régie Camping	2013	2014
Recettes	115 536	120 000
Résultat	27 862	14 400
Investissement	16 278	28 810

Feu de la Saint Jean : 28 juin

Fête d'Aulus : 10 aout

repas  
feux d'artifice  
concert

(Inscription à la mairie d'Aulus)

### Les animations de l'été

- ♦ LA MEDIATHEQUE : une animation toute l'année.

Marie vous accueille à la médiathèque du Mardi au Samedi de 15h à 18h, contact 05 34 14 39 75 :

Le « cocon poétique » est installé dans la salle exposition de la médiathèque jusqu'en septembre . A l'abri du cocon, vous pourrez écouter des poésies grâce au dispositif sonore prévu à cet effet (avec ou sans casque). Une sélection de CD de poèmes lus sont mis à votre disposition, ainsi que plusieurs montages sonores, fruits d'un travail de collecte de paroles poétiques, voix de tous âges, de tous genres et de toutes nationalités.

Vous pourrez aussi tout simplement, lire tranquillement un des recueils de poésies proposés. Une quarantaine de livres pour adultes et pour enfants accompagnent l'installation...c'est l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les poètes d'hier et d'aujourd'hui. Le cocon poétique à été réalisé par Ratko Krsanin, artiste plasticien. Né en 1961 à Paris, Ratko Krsanin est français d'origine yougoslave/serbe. Il vit et travaille à Beaumont de Lomagne. Artiste peintre de formation, il réalise et conçoit des décors événementiels et cinématographiques.

Le « cocon poétique »

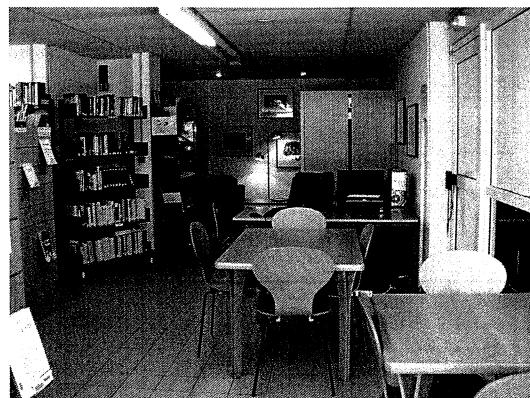


La médiathèque est équipée d'un salon lecture confortable et convivial, d'une animation permanente gratuite, proposée par le conseil général, jusqu'à fin octobre où différents thèmes seront abordés avec les supports associés, livres, DVD , projections de films les mercredi et expositions :

**En mai et Juin :** Sur le thème du développement durable, projections les mercredi , 4 et 25 Juin à 15H30.

**En Juillet et Aout :** Sur le thème de la Bande dessinée, projections les mercredi 9 et 23 Juillet, 6 et 20 Aout à 15H30.

**En Septembre et Octobre :** Sur le thème de la Montagne, projections les mercredi 10 et 24 Sept., 8 et 22 oct. à 15H30.



Exposition de l'association des pâtres de haute montagne : 7 panneaux explicatifs sur les métiers de Bergers et de Vachers en Ariège, une maquette en relief représentant deux estives en haute montagne.



**Journées "Livre et Montagne"**  
**du 25, 26, 27 juillet 2014**  
**dans le nouveau complexe de l'école**

Numéro 1 - Juin 2014

**« MYSTERES ET POLARS DES PYRENEES »**

Du vendredi soir 25 juillet au dimanche 27, ces 7èmes journées « Livre & Montagne » dévoileront des mystères Pyrénéens issus de légendes, d'imaginations débordantes d'écrivains montagnards, mais aussi de réalités concrètes méconnues du plus grand nombre et par là même mystérieuses. Cette approche des Pyrénées par les livres et leurs Auteurs sera rythmée de moments cinématographiques forts (vendredi soir et dimanche après-midi), d'une soirée chantée et dansée (samedi), de conférences sur le sous-sol du mont Béas d'Aulus (samedi après-midi) et le métier de pâtre (dimanche après-midi), avec démonstrations de chiens de troupeaux, et sera clôturée par un repas et un concert du « Saint-Girons Jazz Collège ».

**PROGRAMME :**

**Vendredi 25 juillet:**

21 H : Projection du documentaire de 53 minutes « Sentier de Liberté » (entrée gratuite) et Débat animé par Emile OCHANDO de la Librairie de la Renaissance, en présence du Réalisateur Jean-Michel DURY et de Franck RISTORCELLI auteur d'Aulus-Auschwitz.



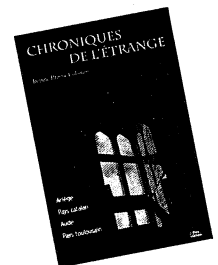
**Samedi 26 juillet :** Toute la journée dédicaces et rencontres avec les écrivains.

- 8 H 30 : Promenade découverte. Rendez-vous Office du tourisme.

10 H : Ouverture de la librairie.

11 H 30 : Apéritif offert par la Mairie à « L'Ecole ».

16 H 30 – 19 H 30 : Exposition photographique des découvertes spéléologiques du massif du Mont Béas (Gouffre Georges, résurgence des « Neufs fonts »), par Robert Guinot de la « Cordée du Haut-Sabarthés », en présence de spéléos de la « Cordée du Languedoc ».



21 H : Chants & danses : Les LEXIE-JAC (entrée gratuite).

**Dimanche 27 juillet :** Toute la journée dédicaces et rencontres avec les auteurs.

8 H 30 : Promenade découverte. Rendez-vous Office du tourisme.

10 H : Ouverture de la librairie.

15 H : Présentation du métier de pâtre par Isabelle Aubert.

16 H 30 : Dernières productions de Bernard SEILLER (courts métrages).

18 H : Démonstration de chiens et troupeaux sur un pré situé en bordure de la route du col d'Agnes et du chemin du Moulin.

20 H : « Repas de bergers » et « Saint-Girons Jazz Collège » à l'Ecole (participation aux frais : 15 € adultes, 5 € enfants (- de 12 ans) ; inscriptions Office du Tourisme, Mairie et commerces d'Aulus).





## FIGURES D'AULUS



Berger et montagnard , Jean Pierre Acgouau Job était né en 1918, Aulusien depuis plusieurs générations, il gardait vivace la tradition orale et transmettait volontiers sa grande connaissance de la montagne et de l'histoire du village.

Il en fut éloigné pour la guerre, parti en 1939, fait prisonnier à Dunkerque, il ne revint d'Allemagne qu'en 1945 et retrouva sa famille. Il reprit alors l'exploitation familiale, et créa un syndicat agricole pour regrouper et ouvrir de nouvelles perspectives aux paysans. L'intérêt qu'il portait au bien public et son dévouement le firent élire à la mairie où il exerça plusieurs mandats, adjoint notamment, ensuite Maire jusqu'en 1977.

Eleveur en montagne, ce métier, il le fit avec tout son savoir, son endurance, sa patience au rythme des saisons. Pour donner du sel aux brebis en estive, d'un pas régulier et infatigable, grand marcheur il parcourait la montagne, surtout le Pouech et la vallée d'Ars jusqu'aux Ports d'Espagne. Il en connaissait tous les noms de places et rochers : culture ancestrale, fruit d'une confrontation et observation rigoureuse de la nature au fil des jours. Rentré à la nuit close, il fallait le lendemain, au point du jour, piquer la faux et partir faucher les prés pentus et engranger le foin séché en le portant sur le dos, jusque dans les fenils bourrés jusqu'au toit ; en prévision des hivers longs et rigoureux, la récolte pour les bêtes devait être suffisamment abondante et cultivée avec soin.

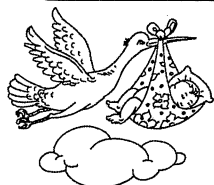
Sa vie durant, la montagne fut son domaine, soignant son troupeau de brebis et faisant perdurer les valeurs d'une économie montagnarde survivante et vouée à disparaître.

Au seuil de la retraite en 1980, après des années de dur labeur, la mort vint le faucher dans son champ, auprès de ses bêtes ; là ses proches, à la nuit tombée, vinrent le rechercher, son chien fidèle, resté couché près de lui.

### NOS DEUILS

Suzanne Sotum née en 1926, décédée le 8 janvier 2014

Bernard Rogalle né en 1933, décédé le 15 janvier 2014



### Naissance :

Pierre est heureux d'accueillir son petit frère, Paul Rogalle, né le 20 mai 2014, fils de Christelle Benazet et Rémi Rogalle.



**Mairie**  
**d'Aulus-les-Bains**  
**09140 Aulus les Bains**  
**Tel : 0561960087**

**mail : [contact@mairie-auluslesbains](mailto:contact@mairie-auluslesbains)**

